

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

8 AVRIL 2010

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Recrutement pour le  
poste chargé(e) de  
mission développement  
économique**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 9 avril 2010  
par voie d'affichages  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 19 avril 2010  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 19 avril 2010

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général  
des Services



Amaury de BARBEYRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

=====

L'an deux mille dix, le 8 avril à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 1<sup>er</sup> avril deux mille dix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Madame de JOYBERT, Monsieur LEBRAY\*, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur HAÏAT, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU\*, Mademoiselle DEMARIA-PESCE, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame FRYDMAN, Madame RHONÉ, Monsieur FRUCHARD

\*Monsieur LEBRAY (sauf pour le dossier 10 B 00, le procès-verbal de la séance du 11 février 2010, le compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 10 B 01-02-05-06)

\*Monsieur ROUSSEAU (uniquement pour le dossier 10 B 00, le procès-verbal de la séance du 11 février 2010, le compte-rendu des actes administratifs, le dossier 10 B 01)

Avaient donné procuration :

Madame BÈLE à Madame de JOYBERT  
Monsieur PERRAULT à Madame de CIDRAC  
\*Monsieur ROUSSEAU à Madame BOUTIN  
Monsieur LÉVÊQUE à Monsieur FRUCHARD

Secrétaire de Séance :

Monsieur MAILLARD

**OBJET** : RECRUTEMENT POUR LE POSTE CHARGÉ(E) DE MISSION  
« DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »

**RAPPORTEUR** : Madame GOMMIER

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

La Ville de Saint-Germain-en-Laye a fait du développement économique une de ses priorités : la récente décision de la Commission européenne de choisir Saint-Germain-en-Laye comme centre de sécurité principal de Galiléo, le système européen de navigation par satellites, témoigne du succès des efforts entrepris.

La création d'un poste de Chargé(e) de Mission spécifiquement chargé du développement économique avait été validée dès le vote du budget primitif 2009.

Compte tenu de la formation souhaitée et de la spécificité des compétences requises pour exercer ces différentes fonctions, les recherches effectuées dans un cadre statutaire ont été infructueuses. Un candidat non titulaire a donc été recruté pour une durée d'un an. Ce contrat prend fin au 30 avril 2010.

Dans le but de pérenniser le suivi des missions actuelles et de pouvoir en engager de nouvelles à moyen terme, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à pérenniser ce recrutement en créant un poste par voie contractuelle pour une durée de trois ans renouvelable par reconduction expresse, en application de l'article 3 alinéa 5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Si ce contrat est reconduit à l'issue de la période maximale de six ans, il le sera par décision expresse et pour une durée indéterminée.

Les critères définissant cet emploi sont les suivants :

Cadre d'emplois : Attaché territorial

**Missions** :

- Proposer et mettre en œuvre une stratégie cohérente en matière de développement économique et d'attractivité du territoire, y compris commerciale et touristique, en collaboration avec les partenaires institutionnels (Région, Département, organismes consulaires, office du tourisme) ;
- Accueillir, informer et accompagner les porteurs de projets d'implantation, de création ou de développement d'entreprises, de commerces, d'hôtels ;
- Etudier tout projet d'aide et d'accompagnement à la création d'entreprises sur la Ville ;
- Proposer et piloter des actions permettant de développer l'attractivité commerciale et artisanale du centre-ville en concertation avec l'association des commerçants et les artisans ;
- Veiller sur les cessions de fonds de commerce, artisanaux et baux commerciaux ;
- Créer et exploiter un observatoire de veille territoriale et sectorielle du milieu économique par le développement d'outils d'observation et de prospective.

Profil : De formation supérieure en économie ou développement local, l'intéressé(e) doit connaître le monde des entreprises, du commerce et de l'artisanat. Il / elle doit maîtriser l'environnement économique et disposer d'un solide carnet d'adresse au sein du monde de l'entreprise et des Chambres consulaires.

Rémunération : L'intéressé(e) sera rémunéré(e) sur la base du cadre d'emplois des attachés territoriaux et percevra le régime indemnitaire afférent à ce grade ainsi que le 13<sup>ème</sup> mois.

### DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

CRÉE un poste de Chargé(e) de Mission au développement économique,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à ce recrutement par voie contractuelle, pour une durée de trois ans renouvelable par reconduction expresse, en application de l'article 3 alinéa 5 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Si ce contrat est reconduit à l'issue de la période maximale de six ans, il le sera par décision expresse et pour une durée indéterminée.

POUR EXTRAIT CONFORME  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,



Maurice SOLIGNAC

Vice-Président du Conseil Général des Yvelines